

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

TROISIÈME SESSION DU SEIZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ
POUR LA GESTION DES AFFAIRES, LE JEUDI, SEPTIÈME JOUR DE
FÉVRIER, MIL NEUF CENT VINGT-NEUF, DANS LA DIX-
NEUVIÈME ET LA VINGTIÈME ANNÉES
DU RÈGNE DE
Sa Majesté le Roi George V

SÉNAT

Présidence de l'honorable HEWITT BOSTOCK.

Jeudi, 7 février 1929.

Convoqué par une proclamation du Gouverneur général, le Parlement s'assemble aujourd'hui pour la gestion des affaires.

Le Sénat se réunit à deux heures et demie de l'après-midi. Le Président est à son fauteuil.

OUVERTURE DE LA SESSION

SON HONNEUR LE PRÉSIDENT communique au Sénat un message qu'il a reçu du secrétaire du Gouverneur général l'informant que Son Excellence se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, pour commencer la session du Parlement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au Trône. Il plaît à Son Excellence de convoquer la Chambre des Communes, et celle-ci étant venue avec son Orateur, il plaît à Son Excellence de commencer la troisième session du seizième Parlement du Dominion du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

En venant ouvrir la troisième session du seizième parlement, je désire me joindre à vous dans un sentiment de profonde gratitude pour la guérison de notre Souverain bien-aimé, le Roi Georges V. Je partage avec vous le fervent espoir que Sa Majesté recouvrera complètement la santé et sera épargnée pour continuer cette carrière de dévouement à l'Empire qui lui a valu pour toujours l'affection sincère de ses sujets.

La prospérité sans exemple qui se déploie dans tout le Dominion nous cause la plus vive satisfaction. Jamais expansion industrielle et commerciale n'a été aussi considérable que celle dont nous avons été témoins au Canada durant les douze mois qui viennent de s'écouler. L'esprit d'entreprise et le caractère industriel du peuple ont été récompensés, sous le regard de la Providence, par une abondante moisson. La production de l'agriculture et des autres industries fondamentales a surpassé celle de toutes les années précédentes. Le chiffre des entreprises de construction et le volume du commerce étranger ont dépassé tous les records. La main-d'œuvre s'est tenue à un niveau élevé, et toute indique que cette situation encourageante continuera par tout le pays.

Le progrès constant et la prospérité de l'industrie minière dans presque toutes les parties du Dominion constituent un facteur important dans notre avancement industriel.

Il y a eu une augmentation remarquable sur l'année 1927 dans l'industrie des pêcheries. Conformément au rapport de la Commission Royale l'administration des pêcheries a été séparée de celle de la marine et un sous-ministre des pêcheries a été nommé. La réorganisation de ce dernier département a été faite d'après les conclusions de la Commission. D'autres propositions formulées dans ce rapport seront portées à votre attention durant la session actuelle.

Les plans seront bientôt terminés pour la construction de Laboratoires nationaux de recherches destinés à favoriser cette branche de l'enseignement scientifique et technique qui a trait à nos différentes sources de production.

On a inauguré durant l'année le service maritime du Canadien National entre le Canada, les Bermudes et les Indes Occidentales. Nous pouvons en voir déjà les immenses avantages. Vu l'importance de notre commerce d'exportation, toujours grandissant, nous avons l'intention d'augmenter et d'étendre le champ d'action du service de transport afin de fournir aux exportateurs canadiens des renseignements commerciaux concernant les marchés de l'étranger. Nous nous proposons aussi d'établir de nouveaux commissariats de commerce sur des points stratégiques dans certaines parties du monde.

Les moyens de communication à l'intérieur du Dominion ont été facilités et améliorés par une vigoureuse extension de la poste aérienne, et